

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

UN SERMON ANGLICAN.

LETRE ÉCRITE DE LONDRES AU RÉDACTEUR DE L'UNION CATHOLIQUE

Vous avez souvent entretenu vos lecteurs du mouvement qui s'opère au sein de l'Anglicanisme, et qui entraîne la Grande-Bretagne vers le centre de la vérité et de la vie religieuses. Ce mouvement, que des observateurs attentifs avaient aperçu dès le commencement de ce siècle, s'est tellement précipité depuis quelques années, qu'il frappe aujourd'hui les moins clairvoyants; on peut lui résister encore, ou ne peut plus le nier. Son action s'exerce simultanément de deux manières différentes: directement, par des conversions individuelles, mais chaque jour plus nombreuses; indirectement, par les progrès d'une doctrine théologique, qui, sans s'être encore affranchie de tous les liens de l'erreur, semble avoir reçu la mission providentielle de dissiper les préjugés, de transformer l'opinion publique et de préparer l'Angleterre à recevoir en masse le bienfait de la vraie foi. L'Eglise établie, ainsi isolée entre ses fidèles qui l'abandonnent et ses théologiens qui la condamnent, jette un cri d'alarme, et ses frayeurs viennent attester qu'il n'y a aucune exagération dans nos espérances. Elle se défend si mal, que les Catholiques répandent eux-mêmes ses manifestes, comme d'excellentes pièces à l'appui de leur cause. C'est ce qui est arrivé au printemps dernier d'un mandement de l'évêque d'Oxford, qui contenait des aveux écrasants pour le Protestantisme, et tout récemment d'un sermon publié par un chapelain de la reine. Ce sermon, qui a eu ici beaucoup de retentissement, est, à ce que je crois, tout-à-fait ignoré sur le continent, et je pense, monsieur le rédacteur, qu'il sera intéressant pour vos lecteurs d'en connaître l'esprit et les fragments les plus remarquables; car il expose parfaitement l'état de la question.

M. Walter Farguhar Hook, vicaire de Leeds, prébendaire de Lincoln, chapelain ordinaire de Sa Majesté, a soin de nous avertir qu'il a débité en substance le même discours en deux occasions solennelles, devant un grand nombre de membres du clergé, et que c'est à leur sollicitation qu'il l'a publié sous forme de brochure. Nous devons donc, pour cette précieuse publication, autant de remerciemens à l'auditoire qu'à l'orateur. Le sujet du sermon est le *danger de l'idolâtrie (peril of idolatry)*; l'épigraphie est ce verset de saint Jean: "Petits enfans, gardez-vous des idoles." On n'en saurait douter, d'après ces seules paroles, c'est contre nous, pauvres payens de l'Eglise de Rome, que le prédicateur apprête son éloquence; il vient combattre ces ténèbres de l'idolâtrie qui menacent de s'épaissir sur la Grande-Bretagne.

Ce seul mot, *danger de l'idolâtrie*, en dit déjà beaucoup; il constate quelles sont les craintes de l'Eglise établie, craintes qui sont d'ailleurs bientôt exprimées fort nettement par son docte dignitaire. "Que le Romanisme gagne du terrain en Angleterre, dit-il après un court exorde, c'est ce dont se vantent les Romanistes eux-mêmes, et en même temps ce dont s'affligent les Protestants; et quand les deux partis opposés s'accordent, l'un à alléguer et l'autre à admettre le même fait, il serait hasardeux de soutenir le contraire; et il est impossible de nier qu'ils y a des raisons nombreuses et évidentes de croire que le Romanisme est en progrès maintenant et pour peu de temps." Laissons à l'orateur la consolation personnelle d'espérer que ce n'est qu'un mouvement transitoire et de peu de durée, et prenons acte de ce qu'il reconnaît ce mouvement même de la manière la plus formelle, comme un fait qu'il est impossible de nier. Nous verrons d'ailleurs si les raisons qu'il en donne sont de leur nature passagères. Quelles sont, en effet, ces raisons nombreuses et évidentes des progrès du Romanisme? L'orateur les recherche: il en découvre d'excellentes, et il les signale avec une franchise qui va jusqu'à la naïveté. C'est d'abord que, depuis le bill de réformation, les Catholiques peuvent plus facilement se faire entendre, et ont obtenu le droit de parler; c'est ensuite que l'opinion dominante étant que chaque homme doit consulter son jugement privé pour le choix d'une religion, on ne peut plus donner tort, *a priori*, au Catholicisme, ce qui était vraiment fort commode: en sorte qu'on prend la peine de l'examiner, lorsqu'on cherche la vérité. Tout cela est textuel. Ainsi, le principe même du libre examen tourne à l'avantage du Catholicisme dès l'instant que celui-ci n'est plus réduit au silence, et qu'on ne le condamne plus *a priori*. Etonnez-vous de ses succès, dit son rude antagoniste, il a obtenu le droit de parler, et on l'écoute!—Certes, le pavé de l'ours de la fable ne pesait pas autant que cet argument.

Mais ce n'est pas tout, et les Romanistes ont un plus grand avantage. Les relations fréquentes et amicales entre Catholiques et Protestans, et les voyages sur le continent ont familiarisé l'esprit anglais avec les particularités du

système romain. "On a découvert qu'il y a dans ce système beaucoup de choses bonnes en pratique, et on a trouvé, à l'examen, que beaucoup de cérémonies dont on s'était moqué sans charité, comme de mœmeries, sont des institutions remplies d'un sens profond. Ces relations avec les Romanistes ont aussi fait découvrir que beaucoup des anecdotes traditionnelles qui ont cours en Angleterre sur le Romanisme ne sont pas fondées en fait, étant de pures inventions de la malignité impie reçues par la malignité crédule, et si souvent répétées qu'elles ont pris l'apparence d'une incontestable vérité." Cette découverte a amené, suivant la pente naturelle de l'esprit humain, une réaction favorable au Catholicisme; toutes les allégations antipapistes des Protestans sont devenues suspectes aux âmes candides, et le Romaniste a pu dire ingénument: "Si sur un point vous être satisfaits de mes explications pourquoi ne pas écouter sur d'autres points mes explications, que probablement vous trouveriez non moins satisfaisantes?" Je ne comprends pas ce que le prédicateur trouve de satanique à cette question ingénue, ainsi posée par lui-même; c'est sans doute l'impossibilité de répondre qui détermine son irritation, car il juge à propos de s'interrompre en cet endroit de son sermon, pour s'écrier: "Dieu né permettra pas que sa cause soit défendue avec des armes prises dans l'arsenal de Satan!"

Enflammé de cette indignation soudaine, il se lance alors dans une violente satire contre le Protestantisme moderne, dont le relâchement favorise encore les progrès du Catholicisme. "Le monde protestant, dit-il, ne peut plus être considéré comme animé de l'esprit de sacrifice." Avez remarquable et d'une accablante vérité!—"Nous avons l'aigreur des Puritains sans leur austérité; leur suffisance sans la pureté de leurs mœurs; leur ostentation sans leur piété; leur phraséologie sans leur mépris pour les consolations mondaines. Sans entrer dans la question de savoir si l'ascétisme et l'austérité sont choses désirables en elles-mêmes, il y a, il y a toujours eu, il y aura toujours des esprits disposés à pratiquer ainsi la religion; et s'ils ne trouvent plus que l'ombre de l'ascétisme dans les sectes austères du Protestantisme, s'ils voient le principe même repoussé par le clergé anglican, tandis qu'ils en retrouvent la substance dans les sectes romaines, ils se pencheront naturellement vers Rome, et recevront avec joie ces livres et ces exercices de dévotion qui leur procurent des émotions de pieuse mélancolie." On pardonne aisément, en faveur de semblables déclarations, le non sens des sectes romaines; mais n'est-ce pas étrange de voir un ministre éminent de l'Eglise anglicane reconnaître en pleine chaire, avec l'approbation de son auditoire qui demande de la publicité pour cette amende honorable du Protestantisme, que Rome seule possède la substance de la piété et du sacrifice? Car, évidemment, il ne veut pas dire autre chose. Oui, il y aura toujours de ces âmes d'élite, affamées de vérité et d'amour, qui trouveront amer le pain du Protestantisme, et recevront avec joie cette manne céleste des consolations spirituelles que Dieu ne dispense qu'à son Eglise. Ces âmes ferventes étouffent dans l'atmosphère de la réforme; elles respirent à l'aise, avec d'ineffables jouissances, dans les champs sans bornes de la piété catholique. Le Protestantisme a des grands hommes, des citoyens honnêtes, vertueux même; notre Eglise seule a des saints, et, quand nous rappelons leur mémoire, nous n'avons pas, grâce à Dieu, comme ces enfans dégénérés des Puritains du seizième siècle, à les taxer d'ostentation et d'orgueil, en même temps, que nous rendons hommage à l'austérité de leurs mœurs. Ce n'est pas nous, non plus, qui ferons à notre Eglise la sanglante injure de dire qu'elle a laissé s'éteindre dans son sein l'esprit de sacrifice, car cet esprit est encore celui du Catholicisme: il embrasse tous les jours des âmes nouvelles, qui continuent la génération des saints. Pour nous, le ministre des autels n'est pas seulement, selon l'heureuse expression du comte de Maistre, "un honnête homme habillé de noir." C'est un prêtre, et le Protestantisme est impuissant à produire ce type sacerdotal, de même que cet autre type sublime et également inimitable, la sœur de charité! Soyons fiers de ce glorieux privilège et bénissons Dieu d'avoir forcé nos adversaires eux-mêmes à confesser, en rougissant, que l'esprit de sacrifice s'est éloigné d'eux, et qu'il anime exclusivement l'Eglise de Rome!

[A continuer.]

BULLETIN.

Le Parlement Provincial est prorogé au deux mai, sans convocation pour la dépêche des affaires. On pense que par-là on veut laisser au Gouverneur l'avantage de nouvelles élections.

Nous apprenons de consolantes nouvelles des missions du Haut-Canada. M. le grand-vicaire Phélan a visité il y a quelque tems plusieurs missions voisines de Bytown, et partout il a trouvé un zèle généreux et empressé chez ces pauvres catholiques qui ne demandent que des prêtres pour devenir chrétiens fervens. Plusieurs protestans, touchés de la grâce, se rendirent à l'évidence de la vérité, dès qu'ils eurent entendu le missionnaire catholique, et demandèrent d'être reçus dans une Église qui donne de si beaux exemples de vertu et de dévouement. A cinq lieues de Bytown est située une mission, vraie colonie militaire, presque exclusivement composée d'anciens soldats qui s'y sont établis avec leurs familles sur les terres que leur a données le gouvernement, en récompense de leurs services. La plupart de ces pauvres gens, par le malheur de leur situation, avaient été privés de secours religieux pendant bien des années, et plusieurs avaient contracté des habitudes de désordre et d'indifférence religieuse par suite de cette longue et malheureuse privation. Bien des fois des prêtres étaient allés les visiter et leur offrir des secours spirituels, mais sans succès. Une chapelle qu'ils avaient voulu bâtir il y a longtems était demeurée à ses commencemens, et ce projet semblait abandonné. En un mot ces chrétiens indifférens ne paraissaient avoir de souci que des choses présentes sans s'inquiéter de leur ame et de son avenir; ils se disaient catholiques pourtant, parce qu'ils n'étaient pas autre chose; mais ils faisaient le désespoir des pasteurs qui les comptaient parmi leurs ouailles. M. Phélan tenta un dernier effort: il annonça le dimanche, à la messe paroissiale de Bytown qu'il irait tel jour de la semaine pour les instruire et les confesser. Il s'y rendit en effet; et après les avoir réunis et exhortés il en confessa un grand nombre. Voyant que sa visite portait les fruits qu'il s'en était promis, il résolut de la prolonger. Le lendemain il dit la messe, fit une nouvelle instruction, et passa la journée à entendre les confessions de ces gens tout étonnés eux-mêmes du changement survenu au milieu d'eux. Il profita de ces bonnes dispositions pour leur parler de leur Église. Il leur fit sentir ce qu'il y avait pour eux d'avantages et de gloire à poursuivre leur premier et généreux dessein; ce qu'il y aurait de malheureux et de déshonorant pour leur religion et leur nation de laisser plus longtems inachevé ce temple qui ressemblait à une ruine; il leur rappela le zèle et la foi de leurs frères catholiques, et termina en leur demandant s'ils voulaient cesser d'être les dignes fils de cette Irlande chérie dont la foi, la ferveur et le dévouement étaient les plus beaux titres à l'admiration et aux bénédictions de la terre et du ciel. A ces paroles et sans désespérer ils offrirent de se mettre à l'œuvre dès le lendemain. En effet dès le matin du jour suivant, M. Phélan ayant dit la messe pour le succès de l'œuvre, on vit arriver des bois de construction et des ouvriers, et dans l'espace de deux jours tous les matériaux furent sur place, prêts à être employés. Depuis ce tems les travaux se poursuivent avec activité, et le printemps arrivé il ne restera plus à faire que la voûte de l'édifice; en sorte que dans le mois de juin cette nouvelle Église sera ouverte au culte catholique: car M. Phélan a promis d'aller la bénir et y dire la première messe à cette époque. C'est là un de ces milliers de résultats obtenus chaque jour par les missionnaires catholiques. Nous avons oublié de dire qu'avant son départ de cette mission M. Phélan reçut membres de la Tempérance totale 76 personnes, dans une localité où il n'y avait pas d'espoir de succès religieux il n'y a que quelques mois.

Le journal *The Church* dans un de ses numéros, que nous devons à l'obligeant envoi de quelque *révérend*, plus *révérend* même que tous les autres, quoiqu'il ne soit pas du tout *docteur* (il paraît d'après *l'Aurore* que ce titre-là les brûle comme l'eau bénite....), dans lequel No. se trouve, sous forme de variété, le plus divertissant extrait qui se puisse imaginer. Nous allons en donner un court échantillon.

« O Romanisme ! Romanisme !
 « Vous êtes couvert du sang de millions d'hommes. Vous avez vos papes, vos prêtres, vos frères, vos sœurs, vos moines, vos cimites, vos haïres, vos dents et vos pointes de fer, vos costumes, vos rameaux, vos vieux ossemens, vos morceaux de bois, votre or, votre ivoire, vos tabeaux, vos scapulaires, vos cordons, vos cierges, vos cendres, votre eau, vos enchantemens, vos exorcismes, vos hosties, vos messes, vos pénitences; vos indulgences, vos jeûnes, vos fêtes, vos jubiés, vos huiles, vos absolutions, vos confessions, vos trésors de bonnes œuvres dans cette vie, à vendre aux dupes pour leur soulagement dans votre purgatoire imaginaire, vous avez vos menteurs visionnaires, et vos menteuses visions, vos rêves et vos ravissémens, vos miracles, vos saintes fontaines, vos sépulchres bé-

nis, et vos Lough Dearthgs (1), vous avez tout cela, mais vous n'avez pas Christ ! — Ouf ! . . . respirons un peu.

Oui, non révérend, qui n'êtes pas *docteur*, au contraire; oui, nous avons à peu près tout cela, et bien d'autres choses encore que nous vous dirons tout à l'heure. Nous avons de plus l'avantage, sans compter le plaisir, de vous avoir pour ennemi, et des ennemis aussi utiles et aussi amusans sont chose trop précieuse pour ne les mettre pas au nombre de nos richesses. Ainsi nous vous plaçons *naturellement* entre notre eau bénite et nos exorcismes: vous n'êtes pas si mal, qu'en pensez-vous? Maintenant nous allons vous dire ce que nous possédons de plus que ce que vous avez dit; car nos richesses sont immenses, voyez-vous; permis à vous de ne pas les connaître, de ne pas comprendre tout à fait bien celles que vous soupçonnez, vous n'êtes pas *docteur*, c'est connu. Nous avons la Sainte et Bienheureuse Vierge Marie, que vous avez si malheureusement chassée de vos temples; nous avons nos saints du ciel et de la terre, nos martyrs, nos confesseurs; nous avons nos apôtres, nos docteurs, nos pères de l'Église, que vous n'aimez pas fort, et pour cause; nous avons nos évêques, nos missionnaires, nos religieux qui vont d'un bout du monde à l'autre porter la foi de l'évangile et les bienfaits de la civilisation, donner l'exemple de toutes les vertus et des plus sublimes dévouemens; nous avons nos Sœurs de la charité, nos religieuses-missionnaires, qui consacrent leur vie au soulagement de toutes les infortunes et de toutes les misères, à l'éducation et au salut de la jeunesse, et qui font bénir Dieu et la religion par tous les témoins de leurs œuvres et de la sainteté de leur vie; nous avons nos Jésuites, nos professeurs, nos savans que vous semblez redouter autant au moins que notre eau bénite et nos exorcismes, nous ne savons pourquoi. Nous avons nos sacremens, nos prières, l'intercession de nos saints, nos bénédictions, les grâces de Dieu, nos bonnes œuvres, nos mérites, la communion des saints (quand vous serez *docteur*, voire *docte* seulement vous comprendrez cela), nos institutions de tout genre qui font l'admiration de l'univers, qui font votre désespoir et que vous nimiterez jamais, quoique vous fassiez. Nous avons une religion qui remonte à J.-C., et de J.-C. au commencement du monde; nous avons une succession non interrompue de pasteurs; nous avons une seule et même foi et un seul et même baptême, comme nous avons un seul et même Dieu; nous avons une tradition de dix-huit-cents ans et des doctrines qui ne varient jamais; nous avons du divin maître des promesses d'infaillibilité et de vie contre lesquelles l'enfer ne prévaudra pas; nous avons par dessus tout JÉSUS-CHRIST LE RÉDEMPTEUR DU MONDE. Oui, nous avons tout cela, et VOUS, VOUS N'AVEZ RIEN! Nous en convenons volontiers, puisque vous paraissez y tenir. Vous nous reprochez notre abondance, vous voulez absolument n'avoir rien de ce que nous possédons: ne vous sâchez pas, nous sommes d'accord; non, vous n'avez rien. Mais ce point une fois bien arrêté entre nous, auriez vous l'obligeance de nous dire pourquoi vous êtes si fiers de votre indigence?

Nous avons promis de revenir sur les nouvelles apportées par le *Great Western*. Nous regrettons plus que jamais que le gouvernement de la métropole ait commis la faute de s'opposer à une généreuse amnistie. Lord Stanley ne pourrait trouver d'excuse à son inconcevable opposition que dans l'ignorance où il serait de la situation actuelle de cette colonie, des dispositions pacifiques des esprits, de la réconciliation des partis, de l'attente générale où l'on est d'une mesure d'oubli et de pardon, de l'heureux effet qu'elle devait produire dans l'intérêt du gouvernement lui-même. Et dans ce cas on ne saurait qualifier la conduite d'un ministre qui agirait avec une telle légèreté et une si coupable ignorance de l'état et des intérêts d'un pays dont il a la suprême administration. Aussi nous regardons comme une absurdité une semblable hypothèse. Il faut donc reconnaître que le ministre des colonies, parfaitement instruit de tout ce qui se passe au milieu de nous, parfaitement au courant des hommes et des choses, a repoussé l'amnistie pour des raisons indépendantes des vœux et des intérêts du pays. Quelles sont ces raisons? Laissons au tems de nous les apprendre. Mais c'était une mesure de charité, d'humanité que demandait le Canada: dès ce moment elle ne dut pas nous être étrangère, à nous dont le drapeau porte pour devise Foi et Charité. Et voilà pourquoi nous avons droit de dire à un ministre qu'au dessus de sa puissance et de sa volonté il y a celle de Dieu qui

[1] Pèlerinage célèbre de l'Irlande.

veut qu'on pardonne au repentir ; celle d'un peuple qui prie et pardonne à son tour ; celle d'infortunés dont chaque jour d'exil et de souffrance est un titre à la sympathie de tous les hommes et une prière au Dieu de qui dépendent les sceptres et les puissances ; celle du repos et de l'honneur de l'Angleterre et du Canada dont les intérêts se confondent, dont la force et la puissance sont en proportion de la justice et de la générosité qui les régissent ; celle de l'humanité enfin qui ne saurait tolérer des haines sans fin et des vengeances sans raison. Ces volontés là nous paraissent plus respectables et plus imposantes que celle d'un homme, et nous nous étonnons qu'on s'en préoccupe si peu. Il est vrai que lord Stanley a prétendu trouver une apparence de droit et d'excuse dans nous ne savons quelle subtile distinction de degrés de culpabilité et de catégories de coupables. C'était un excellent moyen d'ajourner indéfiniment la discussion en lui suscitant tout à coup des difficultés et des embarras, et d'enlever ainsi à la sympathie des chambres cette gênante motion. Cependant fut-il jamais une occasion plus favorable d'opérer une mesure de ce genre ? L'administration actuelle de la province avait reconcilié le pays au gouvernement ; la plus loyale et la plus universelle sympathie lui était assurée ; on avait proclamé l'oubli du passé et la réparation la plus large des torts et des maux antérieurs ; gouvernans et gouvernés avaient foi en l'avenir et se reposaient sur les promesses de justice tardive qui avaient été faites. Et c'est à l'heure où l'on attendait la garantie la plus naturelle, pour ne pas dire la seule possible, à ces solennelles déclarations, qu'un homme préposé à nos destinées vient nous dire que nous nous sommes mépris, et que nous avons trop d'espérance. Mais ne voyez-vous pas, lui dira le pays, qu'il est impolitique de briser ainsi la confiance d'un peuple ; que vous assumez sur votre tête la plus dangereuse et la moins honorable des responsabilités ; que le gouverneur que vous nous envoyez, malgré notre généreuse loyauté et notre bon vouloir devenu proverbial, perdra d'autant l'appui cordial que lui promettaient les amis du Canada et les Canadiens, et que vous l'empêchez de faire tout le bien que vous attendez de lui ; que vous détruisez de gaité de cœur la confiance aux paroles de votre gouvernement, et que désormais on ne pourra plus croire qu'à vos actes ; que vous êtes peu intelligent de votre honneur et de vos intérêts en ne chargeant pas votre envoyé de proclamer une amnistie pour début de son administration ? Ne voyez-vous pas que votre conduite à l'étranger est jugée plus sévèrement encore que chez nous, que nos plaintes et nos prières ont trouvé de l'écho partout, excepté auprès de vous ; et que vos refus continuels, comme il était juste, nous ont valu la sympathie la plus universelle ? Cela vous importe peu, direz-vous. Mais n'avez-vous donc rien à vous faire pardonner pour vous soucier si peu de l'estime et de l'approbation générale ? Non, il ne peut en être ainsi toujours. Et vous nous donnerez à nous vos plus fidèles sujets, à nous qui avons béni votre gouvernement quand il ne nous faisait que des promesses, à nous qui avons tout pardonné et tout oublié quand vous nous avez dit que le règne des injustices et des persécutions était passé, à nous vos plus généreux et vos plus constans défenseurs, vous nous donnerez la preuve que notre franchise et notre dévouement, non plus que vos promesses, n'auront pas été vains et sans effet. Vous nous rendrez nos frères, parcequ'il n'y a plus d'ennemis entre nous et vous ; vous rendrez des pères à de pauvres orphelins et des époux à des mères désolées. Dieu et l'humanité le demandent, l'honneur et la bonne politique vous en font un devoir.

Nous donnons ci-dessous une nouvelle lettre de M. Petit-Jean adressée à l'*Australasian Chronicle*, en réponse aux attaques dont il fut l'objet, pour sa première communication, par le *Herald* de ce pays là. Il paraît que tous les *Heralds* du monde attaquent tout ce qu'il y a de bon et d'estimable, et qu'il suffit de dire ou de faire du bien, pour exciter leur fureur. C'est une singulière et bien triste destinée que celle-là. M. Petit-Jean est noblement payé de sa charité ; c'est un brevet d'honneur et de mérite que les injures de ces gens-là ; et voilà aussi quels sont les ennemis de nos pauvres exilés !...

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

LES PRISONNIERS CANADIENS.

A l'éditeur de l'*Australasian Chronicle*.

Monsieur.—Permettez que j'occupe encore une fois une partie de votre espace, en réponse au *Herald* de ce matin. Je vais le suivre pas à pas.

“ Dans le premier paragraphe de son article, il veut insinuer que je suis un de ceux qui ont tenté d'exciter des sympathies en faveur des Canadiens. J'espère que ma lettre aura cette tendance, mais ma principale a été, comme je l'ai dit, de procurer de l'éducation à mes frères chrétiens. Cependant, quoiqu'il m'ait pu essayer (et non pas tenté, moi qui me parais ici donné en mauvaise part) d'exciter des sympathies, permettez-moi de demander si cet essai n'est pas quelque chose de licite ? Quant à moi, je n'ai aucunement fait usage des mots : “ piété extrême,” à l'égard des Canadiens, que j'ai plutôt représentés comme des pénitens, puisque j'ai dit qu'ils avaient demandé à s'approcher du sacrement de pénitence. Tous les hommes pieux et non pieux ne sont-ils pas pécheurs ? et comme tels ne désirent-ils pas souvent goûter des consolations religieuses ? et ne doit-on pas les encourager à s'en prévaloir ? Je désavoue tout-à-fait les paroles que me prête le *Herald*. Elles ne sont pas de moi. Plus loin, on dit, que les Canadiens sont représentés comme des “ martyrs de la liberté ” ; pour moi, je serais remarquer que, selon notre foi, la palme du martyre s'obtient à d'autres conditions, et c'est un mot qui ne se profane pas facilement. Quant aux intérêts de la France et de l'Angleterre, je dirai qu'il ne m'appartient pas de juger leur cause. Le royaume de celui de qui je suis le serviteur n'est pas de ce monde. Que l'Angleterre et la France conduisent leurs affaires politiques ; si nous avons un vœu à exprimer à leur égard, c'est de voir l'Angleterre catholique, comme elle était autrefois, sa catholicité étant le lien le plus solide entre ces deux nations.

“ Ne pensez pas, Monsieur, que les missionnaires catholiques français soient au service du gouvernement français ; ils ne sont pas non plus envoyés par la France, mais par le chef suprême de l'église catholique ; ils ne sont pas payés par les Français, mais ils sont assistés par les bons catholiques de France, d'Italie, d'Angleterre et d'Australie. N'est-il pas permis à l'église catholique d'envoyer des missionnaires à aucune nation ? Est-ce un déshonneur pour moi d'être missionnaire catholique français dans les mers du sud ? Je dois dire à la gloire de l'église de France que le pasteur commun de l'église a toujours trouvé un grand nombre de prêtres français prêts à se dévouer aux missions étrangères dans toutes les parties du monde. Il y a maintenant des prêtres catholiques français à Constantinople, Salonique, en Grèce, au Mont Liban, à Babylone, Beyrouth, en Perse, dans les Indes, la Tartarie, au Caire et en Afrique. Il y a plusieurs évêques catholiques français en Amérique ; il y a plusieurs évêques ecclésiastiques français à Tongking, dans la Cochinchine, et en Chine ; et cette partie-ci du monde est actuellement rougie du sang des évêques et des prêtres français qui ont préféré mourir plutôt que de fouler au pied le signe de la rédemption, ou de renier leur foi en aucune façon.

“ Croyez-vous monsieur, que tous ces prêtres sont envoyés de France, pour se mêler d'affaires contre le gouvernement anglais ? Je crains que le *Herald* ne voie les choses qu'à travers les vues étroites du plus étroit protestant. Il considère plutôt dans le prêtre français la qualité de français que la qualité de catholique. Les missionnaires catholiques ne sont pas envoyés par la France, comme les missionnaires protestans envoyés par l'Angleterre. (Quelques uns de ceux-ci ne sont, je crois, pas envoyés du tout ; ils n'ont aucune mission visible d'aucune sorte, mais ils usurpent le nom de missionnaires). Dans tout le monde catholique, il y a différens évêques catholiques, vicaires apostoliques et missionnaires catholiques, quelques-uns sont Français, d'autres sont Portugais, Italiens, etc. ; mais tous ont un supérieur commun, un centre commun d'unité, Rome, l'éternelle cité, la mère et la maîtresse de toutes les églises. Par exemple, je reviens dans le très révérend évêque Polking la même autorité qui est dans le très révérend évêque Pompallier ; les deux ont une même source, le Christ et son vicaire sur la terre. Quant aux mers du Sud, il s'y trouve en effet plusieurs prêtres catholiques français, et je dois reconnaître que la France, qui est généreuse pour ses enfants, donne quelque protection aux prêtres français, à cause de leur qualité de Français. Quel mal y a-t-il là ? Mais le *Herald* devrait savoir que la France, n'accorde pas sa protection seulement aux missionnaires catholiques français, mais quelquefois elle rend de grands services même aux missionnaires protestans anglais.

“ Je me rappelle qu'il y a quelques années un vaisseau de guerre français [l'*Astrolabe*] prit à son bord un missionnaire protestant anglais et le conduisit dans quelque île des mers du Sud. Cependant la France n'intervient que dans les cas extrêmes, comme la chose a eu lieu particulièrement dans les îles Sandwich ; là les prêtres français ont eu leurs toits enlevés et leurs portes enfoncées, et eux-mêmes ont été enlevés de force. L'un de ces prêtres, M. Alex. Bachelot, a été transporté sur la côte de la Californie, et il est mort peu de tems après par suite de ses souffrances ; son corps repose maintenant sur un rocher près de l'île de l'Ascension au milieu de l'océan. Dans les îles Sandwich des femmes ont été pendues par les mains aux arbres parce qu'elles étaient catholiques, d'autres ont été condamnées à ramasser de leurs mains, je le dis en rougissant, les ordures de la garnison ! Et de pareilles choses se sont faites à la face du soleil, au sein des lumières du 19^e siècle ! Observez que les auteurs de cette persécution étaient, suivant l'opinion général, des missionnaires protestans, qui régnaient dans le pays bien plus qu'aucun roi des aborigènes.

“ Je dois vous dire qu'une frégate française, ayant visité l'île Fortune où un prêtre français avait été tué, n'exerça aucune vengeance ; Dieu, comme les naturels le dirent eux-mêmes, eut le soin de venger la mort du prêtre par la mort inattendue du roi de l'île. Du reste, des mains suppliantes demandè-

rent grâce pour ces pauvres indigènes qui ne savaient ce qu'ils faisaient. Le *Herald* veut paraître ironique en parlant du "vaisseau de Sa Majesté Très Chrétienne." Que dirait-il si je lui répondais que le vaisseau de la Très Gracieuse Reine "défenseur de la foi" a perdu son *commandore* et des canons à Tongataboo ?

"Mais je n'aime pas l'ironie aux dépens des rois et des reines. Je ne veux que rappeler au *Herald* que les titres de très chrétien et défenseur de la foi, ont été conférés par le pape, aux rois des Français et aux rois d'Angleterre dans un temps où ils professaient la même foi. A l'égard des missionnaires catholiques, je pourrais dire des prêtres : *nemo mihi molestus sit*. Je porte les stigmates du Christ : indigence et privations. Est-il un homme qui puisse croire que le prêtre français catholique, dans la nouvelle-Zélande voudrait, pour le plaisir du gouvernement français, se risquer à courir parmi les tribus, coucher sur la dure, et se contenter de pommes de terre et d'eau pour nourriture ? Que, pour le seul plaisir du gouvernement français, ils se laisseraient dévorer par la vermine, comme il arrive quelquefois ?

Revenons aux Canadiens, puisqu'ils sont l'occasion de la présente attaque. Je dirai que je les ai visités, non pas parce que j'étais Français, et qu'ils étaient Canadiens, mais parce que je suis prêtre catholique, parlant leur langue, et que j'y étais autorisé et envoyé par le très-rév. vicaire général en l'absence du très-rév. évêque Polding, pour leur apporter les consolations religieuses. Ce n'est pas à moi de juger de la culpabilité des Canadiens. Je dirai seulement comme principe général que le gouvernement anglais a coutume d'être juste et généreux. Le *Herald* s'est scandalisé du mot "scandales." Je croyais qu'il était de mon devoir de recommander les Canadiens à la charité des habitants du pays ; plusieurs d'entre eux sont assurément des personnes d'une grande simplicité ; ils coulaient des jours innocens dans leur pays, et étaient étrangers à beaucoup de crimes qui se commettent dans ce monde. Ne pouvais-je pas dire que quelques-uns des Canadiens sont simples et timides, et qu'ils n'entendent pas l'anglais ? Qu'ils ont besoin de protection ? J'ai sur ma table la signature d'un bon protestant qui les appelle les bons Canadiens ; je puis, si vous voulez, donner son nom au *Herald*. Je ne les ai pas appelés les condamnés Canadiens par délicatesse et aussi peut-être pour être plus exact. J'ai aussi visité les Néo-Zélandais ; j'en ai baptisé trois ; peut-être est-ce là aussi de l'intervention contre le gouvernement anglais ? Quand j'ai écrit mon article j'étais mu par des sentimens de compassion et de charité. Le *Herald* voudrait-il interdire de pareils sentimens au cœur d'un prêtre ? et quand il m'attaque moi et ces Canadiens, puis-je demander par quels sentimens il est mu ?

J'ai l'honneur, etc.

J. BAPT. PETIT-JEAN.
Prêtre Miss. Cat. Ap.

Sydney, 25 août, 1842.

Quête :—La quête faite dans l'église de St. Patrice, à Québec, le jour de sa fête, cette année s'est élevée à la somme de £42. 5.

Les Irlandais, accoutumés aux sacrifices, savent mettre la main au gousset, dans la circonstance, et depuis surtout que la Tempérance est en honneur dans leurs rangs, on a remarqué que leurs ressources s'étaient plus que doublées dans toutes les occasions un tant soit peu solennelles. Nous aimons à les donner en exemple à nos propres compatriotes pour les encourager à ce vertueux désintéressement.

FRANCE.

—Trente-sept protestans, vingt-et-un hommes et seize femmes, ont fait abjuration dans le diocèse de La Rochelle pendant l'année qui vient de finir. Le contentement des nouveaux convertis se manifeste souvent de la manière la plus touchante : on est édifié du zèle avec lequel plusieurs d'entre eux travaillent à éclairer leurs frères encore retenus par le respect humain ou par la crainte. D'autres n'attendent qu'une circonstance favorable pour se prononcer. Parfois il arrive que la vérité triomphe bien tard ; mais sa victoire alors n'est que plus éclatante. En voici un exemple arrivé à La Rochelle au mois de septembre dernier.

Un jeune militaire, âgé de 19 ans, et doué d'une intelligence remarquable, avait eu occasion de lire plusieurs ouvrages de controverse. De là des inquiétudes salutaires : la justesse de son esprit lui rendait évidente la divinité de la religion catholique, et par conséquent la nécessité de l'embrasser ; mais sa volonté manquait d'énergie. La lutte avec sa conscience durait depuis un an, lorsqu'il tomba dangereusement malade. Les souffrances ne firent que l'irriter. Sa jeune sœur, récemment convertie, eut à supporter ses railleries ou ses emportemens, en échange des soins qu'elle lui prodiguait. Injures, propos impies, blasphèmes étaient devenus son langage familier. "Je ne veux ni prêtre ni ministre, s'écria-t-il un jour ; qu'ils ne paraissent pas ici... D'ailleurs, je veux me jeter par la croisée, si demain je souffre autant..." Ce *demain* fut pour lui le jour du salut. Tout à coup il appelle son père, brave et loyal militaire, doué du cœur le plus sensible : "Je n'y tiens plus, mon père, il faut que je sois catholique... Voulez-vous me permettre de laisser votre religion ?—L'affaire est grave, mon fils ; cependant consulte ton cœur : si c'est ton attrait, je n'y veux point mettre obstacle.—Hé bien ! allez vous-même, mon père, chercher M. l'abbé C..." C'était un prêtre déjà connu de la famille, et qui trouva le jeune malade dans les plus touchantes dispositions. Trois jours lui restaient encore à vivre ; ils furent saintement employés. La croix, dont le jeune homme n'avait jamais fait même le signe, devint, dès cet instant, sa plus douce consolation. Il reçut les sacrements avec une vive foi ; et le dernier jour, l'heure de sa mort approchant, il de-

manda son père. "Il ne tardera pas à venir, lui dit-on.—Hé bien ! répondit-il en prenant son crucifix, je ne verrai plus mon père ; mais je vais voir mon Dieu..." Le pauvre père en effet arriva trop tard. Cette conversion va ramener à la religion catholique la famille *tout entière* qui se fait instruire en ce moment.

Nous devons dire encore que plusieurs enfans, nés de parens protestans, ont été présentés à l'église pour le saint baptême.

Les trente-sept abjurations annoncées ont eu lieu comme il suit : dans l'arrondissement de La Rochelle six, de Saintes cinq, de Rochefort quatre, de Saint-Jean-d'Angély deux, de Jonzac deux, et de Marennes dix-huit : c'est là que les protestans sont en plus grand nombre. La ville de La Rochelle, où l'on pouvait autrefois en compter jusqu'à vingt mille, n'en a plus aujourd'hui que *six cents*.

—Le 29 décembre, M. l'archevêque nommé de Tours a présidé la seconde séance générale de l'Institut catholique. Mgr. Balussi, archevêque de Camérina, Mgr. de Furbin-Janson, évêque de Nancy, Mgr. Tharin, ancien évêque de Strasbourg, Mgr. Dufêtre, évêque nommé de Nevers, assistaient à cette séance, dans laquelle M. Schmidt, maître des requêtes au conseil d'Etat, a parlé sur la mission de l'art chrétien et son histoire. M. Garcin de Tassy, de l'Académie des inscriptions, a lu un Mémoire sur une curieuse légende indienne. M. l'archevêque de Tours a exprimé, de la manière la plus bienveillante, l'intérêt que lui inspire l'Institut catholique. Il en a comparé les studieuses réunions aux *noctes vaticanae*, conférences établies autrefois au Vatican par St. Charles Borromée. La protection accordée par nos plus illustres prélats à cette œuvre montre assez combien elle est utile à la religion et à la société.

IRLANDE.

—Le séminaire des Missions-Etrangères, qui vient d'obtenir la sanction du Saint-Siège, est construit au milieu d'unviron vingt acres de terrains qui en dépendent, dans un lieu retiré, à environ un mille de Dublin. Le bâtiment a trois étages : vaste et commode, il pourra contenir environ trois cents élèves. Ce séminaire sera dirigé par une association de prêtres sous la surveillance de l'archevêque de Dublin. Le cours des études sera celui du collège romain et de l'Université de Louvain. On ne recevra que les aspirans qui fourniront les meilleures attestations sur leur moralité et leur capacité, qui auront déjà fait leurs études classiques, qui auront atteint l'âge au moins de dix-huit ans et qui seront dans la disposition de se consacrer aux missions étrangères. L'enseignement commencera par la logique, suivie de la théologie. On recevra aussi les jeunes prêtres qui se sentiront appelés à l'excellente œuvre des missions étrangères. La pension sera de £10 st. (250 fr.) par an. Quelque modique que soit cette somme, comme elle peut être au-dessus des moyens d'un grand nombre d'aspirans, on ouvrira des souscriptions dans le pays pour venir en aide aux aspirans pauvres qui se sentent appelés à l'état de missionnaires parmi les nations infidèles. Déjà l'archevêque de Sidney et le vicaire apostolique de la Guyane britannique ont autorisé le supérieur du séminaire à élever un certain nombre d'aspirans pour leurs missions, et ont promis de payer chaque année leur pension de £10 st. On espère que cet exemple sera suivi par d'autres évêques des missions étrangères.

PRUSSE.

—Le 1er. janvier, à quatre heures de l'après-midi, les dépouilles mortelles de Mgr. Dunin, archevêque de Posen, ont été solennellement déposées dans la cathédrale de Posen. Sur l'invitation du chapitre, M. de Grolman, commandant supérieur du 5e corps d'armée, M. de Beumann, président en chef de la régence, les autorités civiles et militaires, le clergé *évangélique*, ainsi qu'un grand nombre de gentilshommes de la province et les parens du défunt, s'étaient rendus dans les appartemens du palais de l'Archevêché.

Après que Mgr. Brozassewski, évêque suffragant de Gnesen, eut entonné les vêpres, qui furent achevées par le clergé catholique, le cortège se rendit à la cathédrale, au son des cloches et en chantant le psaume *Miserere mei, Deus*. La cathédrale, toute tendue de noir et richement éclairée, produisit un effet des plus imposants. Lorsque le cercueil fut placé sous le catafalque, M. le chanoine Dabrowki prononça l'éloge funèbre de l'illustre défunt.

Le 2 janvier, le clergé, toutes les autorités et les notabilités de Posen se sont réunis de nouveau à la cathédrale pour assister à une messe solennelle. Il y a eu, à cette occasion, une brillante exécution du *Requiem* de Mozart.

—Le P. Henri, religieux franciscain, avait demandé au président supérieur de la province de Westphalie l'autorisation d'y fonder un couvent de religieuses, ayant pour but de soigner les malades. L'autorisation lui fut accordée. Quelques jeunes personnes prononcèrent les vœux, et louèrent à Paderborn une maison, où elles se préparaient à leur mission. Mais, un soir, plusieurs agens de police y pénétrèrent soudain, et forcèrent les religieuses à partir, après avoir porté contre elles des accusations déshonorantes. Une religieuse malade, qui gardait le lit, fut contrainte de suivre les agens à la police, où on la tint pendant toute la nuit sous la surveillance.

Les employés du ministère des cultes ont commencé à ce sujet une enquête sévère, sur l'ordre du roi.

Dans l'ordre du cabinet adressé à cette occasion aux ministres d'Etat, Eichbord et Muhler, le roi ordonne qu'au cas où l'enquête prouverait la vérité des accusations portées par le P. Henri, une punition exemplaire soit infligée aux employés de la police, mais que, dans le cas contraire, une action en calomnie soit intentée au religieux.

Les religieuses, arrivées à Berlin avec le Père Henri, et interrogées par un conseiller intime du ministère des cultes, ont été unanimes dans leurs dé-

positions sur la conduite révoltante tenue par la police de Paderborn à leur égard.

—Les attaques éhontées contre la religion et ses ministres, auxquelles la *Gazette Universelle de Leipsick* se livre sans relâche, lui avaient déjà valu l'interdit de la Bavière. La Prusse, qui ne se trouve pas dans les mêmes conditions que le gouvernement bavarois, l'avait jusqu'à présent tolérée. Il est vrai que cette feuille s'est pendant longtemps montrée favorable au système prussien. Elle a été l'un de ses plus fermes appuis dans les démêlés avec l'archevêque de Cologne, à qui elle avait voué une haine profonde, et qu'elle n'a cessé de poursuivre, sans égard pour le malheur, avec une rage qui a rempli d'indignation les cœurs de tous les catholiques. Elle a agi de même à l'égard de l'archevêque de Posen. Tous les moyens étaient à sa convenance, pourvu qu'ils allassent droit au but qu'elle se proposait. Le mensonge, la calomnie lui ont servi d'armes pour battre en brèche la religion catholique qu'elle abhorre, la papauté qu'elle voudrait voir périr, tout ce qui, enfin, ne cadre pas avec son système de nivellement. Elle s'est acquise, en matière de mensonge, une réputation qui n'a point sa pareille dans la presse allemande, et qui lui a valu, de la part de M. Hurter, ministre protestant, le titre de *grand entrepôt de calomnies* ! (1) Ce système réussit à la *Gazette Universelle de Leipsick* tant que vécut le roi Guillaume III. Mais, à l'avènement de son successeur, il s'opéra, dans la conduite du gouvernement prussien envers l'Eglise catholique, un revirement qui ne pouvait manquer de lui déplaire beaucoup. Elle ne cacha point le dépit que lui causèrent la mise en liberté de M. l'archevêque Dunin, et le désir exprimé par Guillaume IV de rendre enfin justice au digne et respectable prélat de Cologne. Dès-lors, elle changea ses batteries. Le gouvernement prussien, dans lequel elle avait cru reconnaître le fauteur officiel de ses idées, lui devint odieux ; autant elle l'avait jadis loué, autant elle le blâma dès-lors. La ténacité qu'elle avait mise dans ses attaques contre le roi de Bavière et contre la religion catholique, elle la mit dans sa haine contre le cabinet de Berlin ; si bien qu'à la fin, le gouvernement se résolut à la proscrire de ses Etats.

Le cabinet saxon vient de se montrer plus rigoureux que celui de Berlin, en ordonnant la suppression pure et simple des *Annales Allemandes* paraissant à Leipsick. Ces *Annales* furent publiées de 1837 à 1842 à Halle, d'où elles avaient emprunté leur nom primitif. Leur rédacteur principal était M. Ruge, disciple de l'école de Hegel, dont il représentait l'extrême gauche, c'est-à-dire qu'il avait rompu en visière au christianisme. Ruge prêchait ouvertement le culte du panthéisme et de l'univers-Dieu. Ainsi que la *Jeune Allemagne*, il ne voyait de salut que dans la réhabilitation de la chair, et il employait toute sa verve à combattre les idées sur lesquelles repose la morale chrétienne. Il était athée, en un mot, et il ne s'en cachait pas. Tant qu'il se borna à attaquer la religion et la morale, le gouvernement prussien supporta ses excès ; mais de celles-ci il passa à la politique, et posa à ce sujet des principes qui ne tendaient à rien moins qu'à bouleverser tout l'ordre de choses actuel, et qui aboutissaient, en définitive, à l'apothéose des horreurs de 93. Ces tendances effrayèrent, à bon droit, le nouveau roi de Prusse, qui intima à M. Ruge l'ordre de quitter sans délai ses Etats. Expulsé de Halle, celui-ci passa en Saxe, où il continua la publication de sa revue. Dès-lors sa licence ne connut plus de bornes. L'impossibilité où il se sentait de faire adopter des principes aussi étranges, semblait animer sa rage, et il finit par prêcher la révolte à des populations qui jusque-là avaient répondu par le mépris à ses excès. On conçoit qu'en présence de pareilles aberrations, le cabinet de Dresde n'a pas cru devoir user de tolérance. Les *Annales Allemandes* étant soumises à la censure, il prenait en quelque sorte sur lui la responsabilité de toutes les opinions qu'il plaisait au rédacteur d'y énoncer. De cette façon, il se compromettait pour ainsi dire aux yeux des autres cabinets d'Allemagne. Pour couper court à tout soupçon, il est intervenu violemment dans la publication des *Annales*, et en a décrété la suppression. A juger par la manière dont une bonne partie de la presse d'outre-Rhin s'est exprimée sur les tendances de M. Ruge, le cabinet de Dresde recueillera, en ce qui touche cette affaire, plus d'éloges que de blâme.

BELGIQUE.

—Le monde, s'il voulait être juste, ne pourrait se plaindre de ne pas voir de miracles aujourd'hui. Combien de récits authentiques de faits extraordinaires ne lisons-nous pas depuis quelque temps ? Ces faits, que la science ne se charge pas d'expliquer, passent cependant inaperçus. On ne les examine pas, quoiqu'ils méritent tant d'être examinés. Un seul miracle, bien constaté, devrait, aux yeux de l'homme raisonnable, être une preuve suffisante des vérités religieuses. La résurrection de Lazare ou l'apostolat de saint Paul me suffit pour croire en Jésus-Christ et à toute la révélation. Mais le monde, si crédule pour tout le reste, ne croit pas aisément en fait de religion. La foi trouve dans la corruption du cœur des obstacles que la raison, éclairée par l'expérience et convaincue par des arguments suffisants, ne parvient pas toujours à vaincre. Cela ne doit pas nous empêcher de rendre gloire à Dieu et de donner de la publicité aux faits de ce genre, qui viennent à notre connaissance, revêtus des caractères ordinaires de la vérité. Nous présentons ces faits comme nous les recevons, sans prétendre les juger définitivement ; mais les taire ou les cacher, nous semblerait une infidélité.

Voici la relation que des ecclésiastiques respectables et éclairés envoient du diocèse de Gand au *Journal historique de Liège*.

(1) La *Gazette de Leipsick* est-elle une contre-foçon du *Herald* ou bien le *Herald* est-il seulement un misérable contre-facteur ? Une récompense est promise pour qui résoudre cet intéressant problème.—*Note du R. des Més. Rel.*

“Autrefois l'ange dit à Tobie : Il y a de l'honneur à découvrir et à publier les œuvres de Dieu.

“C'est pourquoi je me hâte de vous faire connaître la grande faveur qu'une fille de la commune de Moerséke, près de Termonde, nommée *Jeanne Vlaeminck*, vient de recevoir du Ciel par l'intercession de sainte Philomène, en l'honneur de laquelle elle a fait une neuvaine. En voici les détails précis :

“Cette fille, malade depuis 17 ans, avait consulté les médecins les plus habiles ; mais tous les remèdes lui furent administrés inutilement. Son infirmité alla de mal en pis ; après 7 années de tristes langueurs, une paralysie la força de tenir constamment le lit ; elle ne pouvait mouvoir ni pieds, ni jambes, ni s'asseoir sur un siège, étant forcée de garder la même position, par suite des douleurs aiguës qu'elle ressentait au moindre mouvement. Une difformité se forma même au-dessus de la hanche gauche. Ces maux lui semblaient tantôt supportables, tantôt véhéments ; elle était tellement épuisée que le moindre événement dans la famille la faisait tomber dans une défaillance complète. Les Sacramens des mourans lui furent administrés plusieurs fois. Cet état si triste, si douloureux, continuait depuis dix ans, quand, abandonnée de tout secours humain, elle a été soudainement guérie par le Tout-Puissant.

“Le 20 octobre 1842, elle commença avec la plus grande dévotion une neuvaine en l'honneur de sainte Philomène, se frottant journallement les extrémités des membres paralysés avec l'huile prise dans la lampe qui brûle à l'autel de la sainte Martyre dans l'église des Riev. Pères Dominicains à Gand. Le septième jour de la neuvaine, le 26 octobre, elle se trouva entièrement guérie, se leva, se promena dans la maison, en présence de ses frères et sœurs qui en éprouvèrent une joie extraordinaire. Le 31 octobre, une messe solennelle fut célébrée à Moerséke en l'honneur de la sainte, et la maladie guérie y assista avec la plus grande ferveur, ainsi que toute sa famille et un grand concours de monde. Après la messe, elle alla rendre visite à plusieurs de ses amies, et retourna à pied chez elle.

“Cette fille jouit aujourd'hui de la santé la plus parfaite, et la difformité qui se trouvait au-dessus de la hanche gauche a disparu entièrement ; elle se livre même au travaux du ménage.

“A l'appui de ce que je viens de vous raconter, on vient de nous transmettre les attestations suivantes :

“*Je soussigné, docteur en médecine, déclare que JEANNE VLAEMINCK, demeurant en la commune de Moerséke, canton de Hamme, atteinte d'une maladie de langueur avec paralysie des extrémités inférieures, regardée par nous comme incurable, a été guérie sans médication.*

“(Etait signé) P. CLAESSENS, M. D.

“*Comme témoins oculaires, nous déclarons consciencieusement que tout n'est que la pure vérité.*

“(Signé) J.-F. DE BOCK, curé.

J.-J. VAN ASSCHE, vicaire.

LE VICOMTE DE NIEULANT.

“Moerséke, ce 20 novembre 1842.”

NOUVELLE-ORLÉANS.

—*Association Catholique pour la Propagation de la Morale Chrétienne.*—

La réunion religieuse des membres de l'Association Catholique, pour la propagation de la morale chrétienne, eut lieu le premier dimanche de Carême, 5 Mars, à midi, dans l'Eglise de St. Augustin. Les réunions religieuses de la Société étant publiques, l'église, pendant ce temps-là demeura ouverte à tout le monde.

ÉTATS-UNIS.

Le grand événement, aux yeux des protestans, la terrible catastrophe des bibles brûlées à Chazi, a eu du retentissement au loin, comme nous l'apprend le *Propagateur catholique*. Seulement de si loin on ne peut bien connaître les détails de cet épouvantable malheur. Nous dirons à nos estimés confrères du *Propagateur* quel fait est vrai ; et nous ne le justifierons pas devant eux, puisqu'ils l'ont si parfaitement jugés eux-mêmes dans l'excellent article que nous reproduisons. Nous aimons à citer à l'appui des bonnes doctrines un journal qui se concilie de plus en plus l'estime et l'approbation des catholiques et de tous les hommes éclairés et consciencieux, par le mérite de sa rédaction et les excellens principes qui le dirigent.

A ces clameurs, nous n'aurions à répondre qu'un argument bien simple, mais bien concluant : il est permis, pour ne pas dire commandé, de brûler un mauvais livre ; or, la bible protestante est un mauvais livre : donc, etc. Qu'il soit permis de brûler de mauvais livres, c'est ce que les protestans doivent avouer d'après l'exemple des Ephésiens convertis, cités aux actes des Apôtres, ch. 19 v. 19. Que la bible protestante soit un mauvais livre, cela ne peut être un doute pour ceux qui savent que par les soustractions et altérations qui s'y trouvent, la parole de Dieu est défigurée, de manière à faire servir blasphématiquement les oracles de la vérité à la défense de l'erreur. Si donc il y a ici impiété, nous demandons de quelle côté elle se trouve.

Pour donner plus de force à nos réflexions, nous y joignons l'analyse succincte d'un discours lu à l'Académie de la religion Catholique à Rome, cette analyse que nous empruntons à L'AMI DE LA RELIGION, se rattache parfaitement à ce que nous venons de dire.

“Le 18 août, Mr. l'abbé Louis Marchetti, recteur du collège Ghislérien,

a traité des *Sociétés bibliques et de leur objet*. Il a parlé d'abord de la société biblique établie à Londres par les protestants au commencement de ce siècle, et de laquelle dépendent d'autres sociétés partielles établies dans divers pays. Le but de cette société était d'imprimer la sainte Bible dans tous les idiomes vulgaires, pour la vendre à vil prix ou la donner gratuitement, et la répandre ainsi dans toutes les parties du monde, afin d'en faciliter la connaissance et la lecture. Il s'est attaché ensuite à prouver que cette institution, loin d'être inoffensive, et d'avoir pour motif l'amour de la vérité, comme il pourrait le sembler à la première vue, n'est autre chose qu'une espèce de mission destinée à faire des prosélytes à l'anglicanisme, une conspiration nouvelle contre l'Eglise Romaine. Le soin que l'on a de reproduire de préférence les versions protestantes, de dépouiller les traductions catholiques des préfaces, commentaires, de retrancher tous les livres deutérocanoniques, du moins ceux de l'Ancien Testament, et de travestir malicieusement certains passages, tout cela, joint aux relations mêmes émanées de divers membres de la société, a fourni à l'auteur les plus forts témoignages pour faire clairement connaître l'esprit qui anime ces sociétés bibliques, et mettre à nu leur but pervers caché sous le manteau de l'hypocrisie dont elles ont l'attention de se couvrir. Il a montré encore combien les souverains Pontifes ont agi sagement en s'empressant de condamner la nouvelle entreprise, et de défendre à tout le monde la lecture de ces bibles, imprimées par la société. Les catholiques sensés, n'ont pas eu moins de raison de faire entendre un cri d'indignation et d'horreur à la vue des déplorables outrages infligés au Livre inspiré, par les ennemis du catholicisme. Pour réfuter les vaines déclamations des protestants, M. Marchetti a fait intervenir l'autorité de Benoît XIV, de Pie VI et de Pie VII, qui prouve que l'Eglise Catholique n'a jamais prohibé les versions de la Bible en langue vulgaire, pourvu qu'elles soient approuvées par l'autorité ecclésiastique et rendues conformes à l'original : il n'existe au sujet de la lecture de ces versions approuvées, aucune loi qui la défende. Il a pris de là occasion d'exhorter avec chaleur les catholiques à étudier sans relâche le saint Livre, mais selon l'esprit de l'Eglise et avec cette sage méthode que St. Jérôme traçait à Læta, pour la diriger dans l'éducation de sa fille.

MILLERISME.—Le 14 février dernier, selon les milléristes, les saints et les enfants au-dessous de 12 ans devaient monter au ciel, en corps et en âme. Mais, le 15 au matin, ces pauvres dupes du bonhomme Miller restèrent bien étonnées de se retrouver dans ce misérable monde, au lieu d'être au milieu des anges de l'autre ; et de voir autour d'eux leurs enfants tous joyeux de pouvoir encore déjeuner à la table paternelle. Les milléristes devaient nécessairement se croire tous damnés. Mais, voici comment ils expliquent ce fait : ils disent que les âmes des saints et des enfants se sont envolées vers le ciel et que l'enveloppe grossière, qu'on appelle le corps, est restée sur la terre ; sans doute pour recevoir le châtement de ses péchés. De sorte, qu'à présent tous les milléristes sont des corps sans âme. Jolie idée. Un d'eux, voulant absolument que son corps suivit son âme, puisque auparavant l'âme suivait le corps, monta à la cime d'un arbre et se lança vers les cieux. Mais, hélas ! il retomba sur la terre et se cassa le cou. Il est mort de cet accident. Nous vivons dans le siècle des lumières !

Artisan.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Le nouveau Gouverneur.—Sir Charles Metcalfe est probablement à Boston à l'heure qu'il est ; un des Aides-de-Camp de Son Excellence, Sir Charles Bagot, l'Hon. T. G. Cholmondeley, a été envoyé au devant de Son Successeur, à Boston, le 17 du courant, pour l'accompagner de là à Kingston.

Personne ne fait des vœux plus ardents que nous pour que le successeur de Sir Charles Bagot continue l'œuvre commencée de la régénération politique du pays. Si Sir Charles Metcalfe repose dans les membres libéraux de son cabinet la même confiance dont son prédécesseur a tant eu à s'approprier, tout est loin d'être désespéré assurément pour l'avenir politique du pays. Il ne fallait à Sir Charles Metcalfe que quelque latitude de volonté administrative quant à l'amnistie et au siège du gouvernement pour lui concilier de suite toute la confiance que le peuple du pays s'est plu à accorder à Sir Charles Bagot, aussitôt qu'il eut montré à l'origine française, c'est à dire à la masse du peuple, ses intentions de lui donner sa part dans l'administration des affaires canadiennes. Cependant les antécédents de Sir Charles Metcalfe, l'attachement que la Jamaïque a conservé pour lui, sa générosité vis à vis de cette île à laquelle il fit pré-céder de tous ses salaires comme Gouverneur, ses mesures libérales et conciliatrices dans son administration, l'indépendance de sa fortune et de son caractère, doivent nous porter à croire que le Canada comme la Jamaïque finira par lui élever aussi une statue équestre en reconnaissance de ses bienfaits.

Aurore.

—Hier, les Irlandais, travailleurs au Canal de Lachine au nombre de plusieurs centaines, passèrent processionnellement deux à deux et ayant un fiacre en tête, dans la rue Notre-Dame. Un instant après ils revinrent sur leurs pas et s'assemblèrent autour de la Banque de Montréal où d'eux d'entre eux entrèrent parler à Benj. Holmes Ecuyer, Caissier de cette Banque. Nous n'avons pu savoir au juste l'objet de tout ce mariage, mais nous avons cru deviner que de pareilles démarches étaient liées à l'obtention de leurs salaires et à la solde de leurs gages.

Nous avons à peine écrit les lignes qui précèdent que nous avons appris que les Irlandais de Lachine ayant de nouveaux sujets de mécontentement

quant au prix qu'ils recevaient pour prévenir des accusations de vouloir encore en revenir à des fusillades entre eux, comme il paraît qu'on s'appropriait à en faire contre eux, crurent plus prudent d'abandonner leurs travaux et de venir chercher un refuge à la ville. La preuve donc que ces pauvres gens n'ont pas la moindre intention de faire autre chose que de gagner raisonnablement leur vie et qu'on les a poussés satanicquement aux excès qui ont exposé la tête de quelques uns d'eux à périr ignominieusement sur l'échafaud, c'est la sage extrémité à laquelle ils en sont venus cette fois-ci. Ces pauvres gens ne trouveront-ils pas justice quelque part ? la chose est à souhaiter par tous les amis de la paix et de la justice.

Idem.

La Lorgnette.—Nous venons de recevoir deux numéros de cette petite feuille. La *Lorgnette* ne nous paraît faite que pour l'encouragement du théâtre, et quoique nous ne soyons pas un bien sévère moraliste sur ce sujet, nous devons dire cependant que nous regrettons de voir une feuille périodique spécialement dédiée au théâtre et à l'encouragement des spectacles en Amérique. C'est le plus sûr moyen d'énervier les âmes, de corrompre les cœurs et de gâter les mœurs ; ce n'est pas une question nouvelle. Qu'on tolère ce qu'on ne peut empêcher, nous sommes de cet avis, mais qu'on s'ingénie à propager un mal nécessaire, à le ramifier partout, voilà ce que comme Journaliste moral nous devons condamner. Cela ne nous empêche pas d'avoir bien du plaisir à lire la *Lorgnette* qui a de l'esprit et de l'agrément.

Idem.

Réfléchissez.—Dans quelles sombres réflexions nous ont jeté quelques unes de celles qu'on voyait ces jours derniers dans l'*Aurore* relatives à l'espèce d'ouvrages de littérature et de romans que lit trop communément notre jeunesse. L'Editeur qui raisonnait d'après des règles d'analogie pourrait, ce semble, s'appuyer sur des faits d'une exacte ressemblance. Quel homme attentif à ce qui se passe journellement sous ses yeux pourrait ne pas se rappeler le sort d'une douzaine de jeunes gens qui par des talents naturels d'un ordre supérieur, une éducation soignée, d'excellentes études, devaient donner les plus belles espérances, et que la mort a moissonnés dans le cours des quinze ou vingt dernières années ?

Chacun d'eux pouvait briller dans sa profession, s'il avait contracté l'habitude du travail, acquérir une honnête aisance en même temps qu'il aurait rendu d'éminents services s'il avait suivi les règles d'une sage économie ; j'aurais longuement d'une santé florissante s'il avait su se mettre en garde contre ces goûts de dissipation source trop souvent féconde d'excesses qui dévorent l'existence et la terminent d'une manière précocée autant que malheureuse.

L'auteur ne prétend pas dans ce moment faire un sermon de morale, il n'a pas mission de sonder le fond des consciences : il peut se permettre au moins d'envisager cette conduite sous le rapport des intérêts matériels de la société politique aussi bien que de ceux d'individus qui sont pris que d'enfoncer des talens dont leur patrie pourrait tirer comme eux-mêmes d'inappréciables avantages.

(*Communiqué.*)

Idem.

FRANCE.

—Un journal annonçait récemment une nouvelle commande de statues allégoriques, faite à nous ne savons quel sculpteur. Déjà les hautes inspirations qui président à la Direction des Beaux-Arts avaient imaginé de tailler en marbre l'*Etude* et la *Philosophie*, destinées à la bibliothèque de la chambre des pairs ; plus anciennement on a dressé dans le Jardin des Plantes la figure de la *Botanique* et celle de la *Géologie* ; nous avons quelque part, dans Paris, une statue de la *Nature*, sur un piédestal orné de têtes d'animaux, parmi lesquelles se voit la face humaine... Il paraît qu'aux *Beaux-Arts*, lorsque l'on a trouvé une idée, on n'y renonce pas si vite ! Mais pourquoi y renoncer en effet ? Cette idée n'est-elle pas charmante et féconde ? En rien de temps elle a donné l'*Etude*, la *Géologie*, la *Botanique*, la *Nature*, la *Philosophie*, etc. ; ne peut-elle pas produire beaucoup encore ? Ce qui s'applique avec un égal succès à la chambre des pairs et au Jardin des Plantes, à quoi ne l'appliquera-t-on pas ? Voyez si c'est commode. Faut-il des ornemens pour l'Académie des Sciences ? que l'on taille en marbre les figures allégoriques des gaz simples et composés ; que l'on coule en bronze celle de l'hydrodynamique. En faut-il pour le cabinet d'histoire naturelle ? Aussitôt soient de la pierre, l'Entomologie, la Métallurgie, la Conchyliologie, etc., etc. Vous trouverez à l'infini, selon le besoin, dans cette mine profonde, pour l'Hôtel-de-Ville, la statue de l'Ordre Public, et celle du Système décimal, et celle de l'Alignement qui est de circonstance ; pour l'Académie Française, la statue de la *Prose*, celle du *Vocabulaire*, cinq statues pour les cinq voyelles, dix statues pour les dix parties du discours, sans compter tout ce que l'on pourra fabriquer de statuette, de buste, de médaillon, de bas-reliefs, en l'honneur des synonymes, de la rime, de la raison, de la médiocrité, du génie, de la cacophonie, de la cacochymie, sans compter la statue du singulier, sans compter celle du pluriel. Si vous étiez statuaire, cher lecteur, et que vous eussiez le choix entre la statue du pluriel et celle de la philosophie, laquelle entreprendriez-vous ?

Vraiment, nous comprenons que la direction des Beaux-Arts tienne à son idée ; nous ne pouvons nous en détacher nous-même : je vois d'ici une armée d'artistes travaillant, celui-ci à la statue du *Que retranché*, pour les classes de sixième, cet autre à la statue de la *Economie*, pour la chambre des députés (mais la chambre peut-être voudra économiser la statue), un troisième à la figure curieuse de la *Véracité*, pour être mise à la porte des journaux officiels. Ne viendra-t-il en esprit à personne de commander la statue du *Bon sens* ?

Grâce à cette idée qu'on ne peut trop admirer, il n'y a plus à craindre aucune indigence d'imagination : nous aurons toujours quelque chose d'oppor-

fin à mettre partout : Eût-on épuisé toutes les sciences, toutes les industries, toutes les sottises (et du train dont on y va, ce malheur est à craindre), eût-on fait la statue de la *Pluie* et celle du *Beau-Temps*, qui seraient fort bien placées à l'Observatoire, il restera toujours à faire la statue de *Hier* et celle de *Demain*. Nous demandons que sans désespérer, on mette au concours le groupe de la *Satisfaction publique, donnant l'immortalité à la direction des Beaux-Arts*.

Et cela sera digne de vous, ô gens d'esprit, qui non contents de faire des statues à toutes sortes d'abstractions stupides, êtes arrivés jusqu'à en dresser au crime, en plançant Caton d'Utique, c'est-à-dire le suicide, dans le palais d'Univers.

—La *Gazette médicale* du 14 janvier rapporte le fait suivant, qui s'est passé à l'hôpital de Savoie (Bouches-du-Rhône) :

« Un soldat revenu d'Afrique se plaignait de douleurs de tête intolérables, et de temps à autre était sujet à des épistaxis abondantes. En même temps, il avait des accès de fièvre tierce. A son arrivée à l'hôpital, on pratiqua une abondante saignée indiquée par la plénitude du pouls. Elle fut suivie de soulagement. Mais les épistaxis continuèrent, et les narines étaient toujours remplies de caillots volumineux. Dans une forte expiration que fit le malade pour se moucher, un caillot mou, long, sortit de la narine à moitié. Ses caramades, attirés par ses cris, retirèrent une sangsue gorgée de sang. Le lendemain, le malade était rendu à la santé. Il se souvint que dans une razzia, il avait bu avidement dans un ruisseau où nageaient de petites sangsues, et que d'autres militaires en avaient éprouvé des accidents : c'était de cette époque, ajoutait-il, que dataient ses fièvres et ses maux de tête. »

—Les annales médicales ont souvent enregistré des cas de fractures spontanées des os. Gastelier cite un officier de hussard, sous l'empire, qui, en mettant sa chaussure, se fractura la jambe. Un cas identique vient de se présenter à Saint-Omer. Un des capitaines de place, ayant la tête appuyée sur une main, sentit son bras fléchir ; une vive douleur s'y fit sentir. Un médecin fut appelé et constata qu'il y avait fracture du *radius*.

—A la fin de janvier M. Fournel, ingénieur des mines, partit pour l'Algérie, qu'il est chargé d'explorer sous le rapport minéralogique. On suppose que cette contrée renferme, sur plusieurs points, des riches ses minérales.

SAXE.

—Mgr. le duc de Bordeaux a profité de son séjour à Prague, pour faire un voyage à Dresde, où il a été reçu par le roi de Saxe, et toute la famille royale, avec les plus touchants témoignages d'affection. Toutes les classes de la population se sont associées aux sentiments de leur souverain.

Le prince devait visiter, avec le général Latour-Foissac, qui a fait la campagne de 1813 les champs de bataille dont la Saxe fut alors le théâtre. Il retourna à Prague par Leipsick.

INDES.

—Les journaux et les correspondances de Bombay font un triste récit des exploits des Anglais dans l'Inde. Les villes d'Istallif, de Caboul et de Jellalabad ont été complètement détruites. Dans ces villes, les habitans, armés ou désarmés, étaient chassés comme des bêtes sauvages et fusillés. Il n'a pas été fait un seul prisonnier ; mais en revanche on a fait un butin immense. Parmi les horreurs de toute nature que l'on cite, et dont nous ne voulons point souiller notre plume, nous voyons que des Cipayes hindous ont été jusqu'à mettre le feu aux vêtements des Afghans morts ou même blessés. Près de 100,000 individus se trouvent sans asile par suite de la destruction des trois villes que nous venons de nommer.

Après ces cruautés impolitiques, après ces barbares vengeances exercées, au nom d'un peuple que se pose en champion de l'humanité, le gouverneur-général des Indes a fait, dit-on, frapper une médaille en commémoration de cette dernière campagne, avec la devise sur l'exergue : *Pacem Asia Victoria restituit*. N'est-ce pas le cas de jeter à la face de pareils vainqueurs ce mot sanglant de Tacite : *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant ? Ami de la Rel.*

—Les journaux Anglais eux-mêmes ont quelque honte de la conduite atroce de l'armée britannique à Caboul et à Jellalabad. Le *Times* cherche à expliquer les causes de cette dévastation : il l'attribue à la nécessité où se sont trouvées les troupes anglaises de montrer leur puissance ; mais il a soin de rejeter une partie de ces excès sur les Sikhs.

CHINE.

—Les journaux de la Chine publient la traduction de deux pièces intéressantes et curieuses. L'une est un rapport adressé à l'empereur par le commissaire chinois chargé de suivre les négociations avec les Anglais. Il explique les nécessités sous lesquelles les mandarins ont été contraints de traiter ; il expose les difficultés de la situation où les autorités impériales ont été réduites par la campagne des Anglais dans le Yang-tsé-Kiang, et enfin il montre les avantages qu'on peut espérer du nouveau traité. (1) La seconde pièce est un acte de la munificence impériale, qui, malgré les embarras financiers du Trésor, remet leurs impôts de l'année aux provinces qui ont le plus souffert de la guerre. Dans les gouvernemens les plus équitables et les plus généreux de l'Europe on ne ferait pas mieux.

HAVANE.

Le prince de Joinville.—On écrit de la Havane, 15 février, au *Courrier des Etats-Unis*, que la nouvelle de l'arrivée prochaine du prince de Joinville est officielle. Des lettres particulières pour le prince sont arrivées, et un crédit a été ouvert au consulat français. Le prince était attendu d'un jour à

l'autre, avec la *Belle-Poule*, le brick la *Comète* qui vient de remplacer la *Dunois*, la *Ville de Marseille* et le *Comer*, qui a quitté Buénos-Ayres le 17 décembre.

VARIETES.

UNE PAUVRE VIEILLE.—Au nom de la veuve Chauvin, une femme courbée comme un affût, s'avance lentement au pied du tribunal, pliant sous le faix de 86 ans et d'une profonde misère. Prévenue du délit de mendicité, elle fait d'admirables efforts pour cacher sa douleur ; la sérénité est sur son front et l'orage dans son cœur ; de grosses larmes roulent dans ses yeux, et cependant le sourire se montre encore parfois sur ses lèvres. Qu'est-ce après tout, pour la veuve Chauvin, que cette poursuite en police correctionnelle, sinon une amertume de plus, tombée dans cette coupe si amère qui pour elle fut la vie ? Elle ne suffira pas pour abattre cette habitude de souffrance sans consolation et sans espoir, qui est le partage de la pauvre vieille, car son cœur qui a connu les joies maternelles s'est depuis long temps allié dans son isolement.

M. le président : Femme Chauvin, on vous reproche d'avoir mendié : est-ce vrai ? La femme Chauvin : Si c'est vrai mon bon juge du Seigneur, nenni bien sûr. La vieille Chauvin a 86 ans passés, voyez-vous, mais elle n'a jamais eu faim elle mourrait plutôt que de tendre la main..... Aussi bien à mon âge, je perdrais pas grand chose.

M. le président : Mais vous êtes sans moyens d'existence. La femme Chauvin : Au contraire, j'en ai des moyens d'existence : je vends des allumettes, d'abord, et puis, je dis tous les matins : Mon bon Dieu, donnez-moi mon pain quotidien, et jamais il n'a manqué d'écouter ma prière.

M. le président : Je ne veux pas diminuer votre confiance en Dieu : mais je dois vous faire observer que vendre des allumettes sur la voie publique ne constitue pas un moyen d'existence.

La femme Chauvin : Vous voyez bien que si, j'existe depuis plus de 86 ans, et que j'ai jamais eu rien.

M. le président : Mais c'est ce que vous rappelle la prévention. La femme Chauvin : Elle ne sait ce qu'elle dit la prévention. Du reste, pourquoi qu'elle m'en veut, je ne lui ai jamais rien dit, ni rien fait : je ne l'ai jamais vue même, et pourtant j'ai vu bien des belles dames aux Champs-Élysées.

M. le président : Oui, et c'est précisément à ces belles dames que vous demandiez l'aumône.

La femme Chauvin : Je vous dis que je n'ai rien demandé à personne ; j'ai reçu quelque fois ce que de bonnes âmes m'ont donné ; ça n'est pas défendu, n'est-ce pas ? Et bien sûr c'est pas pour ça que vous m'enverrez à Saint-Denis, car je sais bien que c'est là qu'on veut m'envoyer mourir ; mais je vous en prie, ne le faites pas, ayez pitié de mon grand âge, ne m'envoyez pas le seul bien que j'ai, la liberté d'aller ou je veux.

« Pendant 86 ans, j'ai vécu de mon travail... quand les libres m'ont manqué, j'ai vu du des allumettes : ce petit commerce me fait encore vivre... Demandez dans tout le quartier, mes bons Messieurs, on vous dira que la veuve Chauvin est une honnête femme ; qu'elle ne fait de mal à personne. Quand mes vieilles jambes ne pourront plus me soutenir, quand je ne pourrai plus aller ça et là ramasser ma pauvre vie en vendant des allumettes, eh ! bien, je prierais le bon Dieu de me rappeler, et alors il y aura place pour moi dans la fosse commune ; je n'aurai plus besoin de rien ; je trouverai mon mari, mes enfans... ; j'aurai une famille aussi, je n'aurai plus peur d'aller à Saint-Denis... ! Allons, soyez bons, laissez retourner la pauvre vieille aux Champs-Élysées.

Ces paroles sont prononcées avec un accent si plein d'émotion, que le tribunal se hâte de reconnaître que le délit de mendicité reproché à la veuve Chauvin n'est pas établi et la renvoie de la prévention.

Un gros soupir s'échappa de la poitrine de la pauvre femme, et elle éprouve une joie qu'elle n'avait pas ressentie depuis long-temps.

TRIPLE PRÉVENTION.—Baffoux, qui a déjà eu treize à quatorze petits comptes à régler avec la justice comparait de nouveau devant le tribunal correctionnel, pour avoir, en qualité de marchand gimbelotier, embarrassé la voie publique, envoyer promener l'agent qui voulait le ramener à l'observation des ordonnances de police, et été trouvé porteur d'un couteau-poignard.

« Commençons, s'écrie-t-il, par le commencement, comme dit c't'autre... Magistrats célèbres et respectueux... »

M. le président : Ne faites pas de phrases.

Le prévenu : Alors de qui qu'on m'impute ? d'avoir embarrassé la voie publique ! Je vous demande un peu ; j'étais sur le boulevard, avec une méchante petite boutique de deux liards, que je ploie quand j'ai fini et que je mets sous mon bras comme un parapluie... Est-ce que ça peut embarrasser rien du tout, ça ?... Bon, une de démolie ! Passons à la seconde ; on dit que j'ai offensé le sergent de ville *Kholéra*.

M. le président : Quel est ce nom, n'insultez pas le témoin.

Le prévenu : Incapable... Il est connu sous ce nom-là, étant ignorant de celui des autres...

M. le président : C'est bon, continuez.

Le prévenu : Donc, je lui ai dit que plutôt que de molester le pauvre monde, il ferait mieux d'aller se promener... Je n'avais pas celui de prétendre l'y envoyer... C'était un conseil que je lui donnais, vu qu'il faisait beau... Encore une de démolie !... Bon !... Ensuite quant à ce qui est du couteau-poignard, je vas vous dire : je vends des couteaux, pas vrai... ; quand j'en vois un qui n'est pas serviable, alors je le fais repasser des deux côtés et j'en fais un couteau-catalan, mais sans malice.

M. le président : Vous avez déjà subi quatorze condamnations ?

Le prévenu : A quoi que ça sert de parler de ça ?

M. le président : Une, entr'autres, à cinq ans de fer pour insubordination.

Le prévenu : J'étais militaire... ça ne vous regarde pas... ce n'est pas civil... J'étais bien, j'ai pris une trique pour casser le violon où on m'avait inculqué. Ma soulographie m'empêchait de savoir ce que je faisais. Mais à présent je mène une vie respectueuse. Je ne suis pas un coquin ; j'ai une mère de 73 ans qu'est à la mendicité et qui n'a que moi pour bâton. Rendez-lui moi et rendez-moi-lui !... Pour ce qu'est du couteau, regardez-le ; je l'observe à votre intelligible vue : il n'est pas serviable.

Le tribunal renvoie Baffoux de la plainte sur le chef d'embarras de la voie publique et d'outrage à un agent, la prévention sur ce point n'étant pas suffisamment établie, mais le condamne, pour détention d'une arme prohibée, à quarante-huit heures d'emprisonnement, et ordonne la confiscation du couteau saisi.

Baffoux : Il ne vous fera pas honneur, allez... il n'est pas serviable.

Un tour d'Arlequin.—Le fameux arlequin de Londres, Rich, sortant un soir de la comédie, appela un fiacre et lui dit de le conduire à la taverne du Soleil, sur le marché de Claret... A l'instant où le fiacre était près d'arrêter, Rich s'aperçut qu'une fenêtre de la taverne était ouverte, et ne fit qu'un saut de la portière dans la chambre. Le cocher descend, ouvre son carrosse et est bien surpris de n'y trouver personne. Après avoir bien juré, suivant l'usage, contre celui qui l'avait ainsi escroqué, il remonte sur son siège, tourne et s'en va. Rich épia l'instant où la voiture repassait vis-à-vis de la fenêtre, et d'un saut de carpe, se remet dedans ; alors il cria au cocher qu'il se trompe et qu'il a passé à taverne. Le cocher tremblant retourne de nouveau, et s'arrête encore à la porte. Rich descend de voiture, gronde beaucoup cet homme, tire sa bourse et lui offre de quoi lui payer. A d'autres, monsieur le diable, s'écrie le cocher, je vous connais bien : vous diriez-vous m'empaumer ? Cardez, gardez votre argent. A ces mots, il fouette et se sauve à toute bride.

(1) Nous avons donné ce document dans notre No. du 3 mars.

POLITIQUE MARCHAND.—Voici deux plaisanteries qui la caractérisent très-bien. Un marchand de Londres interrogeant son fils qui revenait du collège: "Combien y a-t-il d'éléments, lui demanda-t-il?—Quatre, répondit l'enfant; l'air, la terre, le feu et l'eau.—Et le coton, reprit le père." Un général anglais s'emparant d'une redoute en Espagne, plante l'étendard britannique, et se retournant vers ses soldats, il leur cria: "Maintenant faites avancer les cotons!"

GROSSE POIRE PEU CONNUE.—Dans l'ouest de la France, on possède une bonne poire à cuire sous la triple dénomination de poire *Duchesse de Berry d'hiver*, *Belle angevine*, *Boliviar*. Cette poire est assez répandue dans les jardins de la Bretagne, notamment dans les environs de Lorient, où elle a fait apparition depuis 15 à 20 ans. Voici sa description:

Bois rouge chocolat parsemé de points-blancs, coloré fortement de rose du côté du soleil; fruit très-gros, allongé, ventru, formant callebasse, se conservant longtemps et délicieux à cuire; végétation des plus vigoureuses d'un bel effet en quenouilles ou pyramides; branches latérales légèrement horizontales; Pétiole blanc verdâtre; nervures longitudinales assez saillantes, feuilles largement arrondies en pointe.

Une de ces poires a été présentée à la Société royale d'horticulture, dans sa séance du 17 novembre 1841; elle était du poids de 750 grammes, et avait 24 centimètres de longueur. Ce fruit provenait des cultures de M. Doussal, pépiniériste à Kerentrech près Lorient.

BIZARRE EXPÉRIENCE.—Le 9 de ce mois, à Cambrai, des ouvriers mettaient en pratique une des plus curieuses expériences de physique que nous connaissions. On buvait sur les toits d'une maison en construction pour célébrer la pose du dernier chevron. Afin de faire prendre part à la libation quelques camarades qui se tenaient au bas de la maison, un malin du haut descendit une ficelle qui, partant d'un entonnoir, allait aboutir à un entonnoir renversé. Le vin, versé du haut du toit glissait tout le long de la ficelle et allait tomber dans le second entonnoir dont les ouvriers, chacun à son tour, plaçaient le bout dans leur bouche. Il y avait foule de curieux autour d'eux.

NEZ EN MOINS.—Des feuilles faites en 1837, près de la ville de Martres, à douze lieues de Toulouse, firent découvrir une statue de Jupiter Sérapis, plusieurs fragments de bas reliefs, un grand nombre de chapiteaux et notamment soixante bustes d'empereurs et d'impératrices en beau marbre d'Italie.

Ces morceaux sont en général d'un style très-remarquable. A l'exception d'une admirable tête de Vénus restée inactée, les Titus et les Marc-Aurèle, les Agrippine et les Messaline, ont tous laissé leur nez dans les ruines de Martres. Néron lui-même y a perdu le sien.

L'intelligente municipalité toulousaine, après avoir doté de ces curieuses antiquités le musée de la ville, reconnut combien la majesté impériale perdait à être ainsi privée du centre indispensable à toute figure humaine. Une restauration fut votée et 400 fr. alloués à cet effet. Un peu plus de 6 fr. par nez.

On trouva un jeune statuaire qui accepta l'œuvre et la somme. L'œuvre était grande, et il faut le dire, le talent du sculpteur n'est pas resté au dessous de la tâche. Mais la somme était petite; comment, à ce prix, faire venir de Carrare des matériaux s'harmonisant avec le marbre primitif?

Le statuaire trouva plus prompt et plus économique d'emprunter les soixante nez aux chambranles de sa cheminée, qui avait vu le jour dans les carrières d'Orthez. Or, le marbre d'Italie est d'un blanc transparent. Celui des Pyrénées, d'un rose mat. Les empereurs et les impératrices qui ornent le musée de Toulouse, ressemblent assez à des ivrognes en goguette. Cela ne va pas mal à Vitellius.

La municipalité de Toulouse a 33 centimètres de nez, et le public artiste de cette cité intelligente demande à porter la chose en cassation.

—Un sot se vantait, devant Rivarol, de savoir quatre langues. "Je vous en félicite, lui dit-il; vous avez quatre mots contre une idée."

—A une représentation du *Don Giovanni* de Mozart, aux Italiens, un jeune fat fredonnait si haut certain air d'opéra, qu'il incommodait tous ses voisins. Un amateur, n'y tenant plus, se mit à dire: *Khe bestia!* (quel animal).—Est-ce que c'est de moi que vous parlez? lui dit le fâcheux.—*Vo, signor*, répondit le dilettante, c'est de Rubini, qui m'empêche de vous entendre.

—Un jour Louis XIV jouait au trictrac. Il y eut un coup douteux: on disputa: les courtisans gardaient le silence. Le comte Grammont entra: "Jugez vous, lui dit le roi.—Sire, c'est vous qui avez perdu, dit le comte.—Eh! comment pouvez-vous décider contre moi avant de savoir ce dont il s'agit?—Eh! sire, pour peu que la chose eût seulement été douteuse, tous ces messieurs vous eussent donné gain de cause."

LE CHIEN DU DÉCROTEUR.—A la porte de l'hôtel du Nivernais, raconte Dupont de Nemours dans ses *Mémoires* lus à l'Institut, vivait un petit décroteur, maître d'un grand barbet noir, dont le talent était de lui procurer de l'ouvrage. Il allait tremper dans le ruisseau ses grosses pattes velues, et venait les poser sur les souliers du premier passant. Le décroteur, empressé de réparer le défilé, présentait sa sellette: *Monsieur, décroteur, là!* Tant qu'il était occupé, le chien s'asseyait paisiblement à côté de lui, il aurait été inutile alors d'aller croquer un autre passant; mais dès que la sellette était libre ce petit jeu recommençait. *L'esprit du chien*, et la gentillesse de son jeune maître, qui se rendait serviable aux domestiques, donnèrent à l'un et à l'autre, dans la cour de l'hôtel et dans la cuisine, une petite célébrité qui, de bouche en bouche, remonta jusqu'au salon.

Un Anglais illustre y était présent: il demanda à voir le maître et le chien; on les fait monter. Il se passionne pour l'animal, veut l'acheter, en offre dix louis, quinze louis. Les quinze louis tentent l'enfant, ébloui d'ailleurs par tant de grands personnages. Le chien est vendu, livré, enchaîné, mis le lendemain dans une chaise de poste, embarqué à Calais, et il arrive à Londres. Son maître le pleurait avec une tendresse mêlée de remords.

Joie inespérée! le quinzième jour le chien arrive à la porte de l'hôtel du Nivernais, plus croûté que jamais, et croquant mieux ses patates. Obligé de descendre plusieurs fois pendant la route, il avait observé qu'on s'éloignait de Paris dans une voiture, en suivant une certaine direction, qu'on s'embarquait ensuite sur un paquebot, qu'une troisième voiture menait de Douvres à Londres. La plupart de ces voitures étaient des chaises de renvoi.

Le chien, retourné de chez son acquéreur au bureau de départ, en avait suivi une, peut-être la même, qui prenait en sens opposé la route par laquelle elle était venue. Elle l'avait conduit à Douvres. Il avait attendu le même paquebot sur lequel il avait déjà passé, et descendu à Calais, il avait suivi pareillement la même voiture qui l'avait amené.

SINGULIÈRE STATUE.—A l'entrée du village de Thenailles (Aisne), on voit ce qu'on peut appeler la merveille de l'art de l'horticulteur. C'est une copie de la colonne Vendôme, surmontée de la statue de Napoléon, copie faite sur des proportions assez vastes puisque la colonne et la statue doivent avoir au moins huit à dix mètres de hauteur. Le sculpteur a choisi sa matière, non dans la pierre ou le marbre, non dans le bronze, mais dans le feuillage d'un simple sapin, et, de quelques pas, l'illusion est parfaite. La colonne est si parfaitement cylindrique, la statue si bien campée et sa pose si naturelle, qu'on est quelque temps à s'apercevoir que le ciseau d'un jardinier les a taillées sur un arbre en pleine vie. A quelque distance de cette colonne, il y en a une autre sur laquelle une aigle impériale ouvre ses ailes et se développe en entier. Le travail de cet oiseau dont le corps est tout à jour, et qui n'est formé que de jeunes pousses vivaces, est assurément très-curieux. Ces deux colonnes sont vraiment des chefs-d'œuvre d'imitation, de patience et de goût.

CANONIHAGES.—Plusieurs peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique mangent la chair du chien. Les nègres le préfèrent à celle de tous les animaux. Leur plus grand régal est de manger un chien rôti. Ce même goût se rencontre chez les Kamtschadles et dans les îles de l'Océanie. Le capitaine Cook fut sauvé d'une maladie grave en avalant du bouillon fait avec un chien. Hippocrate dit que les Grecs mangeaient du chien; les Romains en servaient sur leurs tables les plus somptueuses; Pline assure que les petits chiens rôtis sont excellents, et qu'on les jugeait dignes d'être présentés aux dieux. A Rome, on mangeait toujours des chiens rôtis dans les festins que l'on donnait pour la consécration des pontifes ou dans les réjouissances publiques.

Or, voici comment Porphyre, écrivain grec du troisième siècle, raconte l'origine de la coutume de manger du chien. Un jour qu'on sacrifiait un chien, certaine partie de la victime tombe par terre, le prêtre la ramassa pour la remettre sur l'autel; mais elle était trop chaude, et il se brûla. Par un mouvement spontané et assez en usage dans ce cas, il mit les doigts dans la bouche, et il trouva que le jus était fort bon. La cérémonie terminée, il mangea la moitié du chien et il porta le reste à sa femme. A chaque sacrifice, ils se régalaient de la victime. Bientôt le bruit en courut par la ville, chacun voulut en essayer, et dans peu de temps on trouva des chiens rôtis sur les meilleures tables; on commença par manger les jeunes chiens, et puis on fit cuire les gros.

Les bulletins de la récente expédition des Anglais en Chine nous ont donné des détails fort curieux sur la nourriture des Chinois; ils ne boient point le lait des vaches ni des chèvres, et ils rincent fort des soldats anglais, qui s'en gorgeaient à leur arrivée. Ils disent que le lait n'est autre chose qu'un excrement comme l'urine, et qu'il faut avoir un grand courage pour avaler cette boisson dégoûtante. Mais, en revanche, ils engraisent des chiens dans des cages, comme nous faisons de nos poulets; ils les nourrissent de substances végétales; ils les mangent et les trouvent excellents: c'est même un des mets les plus recherchés de l'Empire Céleste. On le vend dans toutes les boucheries chinoises; mais il ressemble à nos dinodes truffées, le public n'en achète pas; c'est une friandise réservée aux heureux du siècle. Il en était de même chez les sauvages de la mer du Sud.

Un officier anglais était à table avec un Chinois; il mangeait des croquettes bien rôties, qu'il trouvait fort à son goût: "Ce doit être fait avec du canard," se disait-il. Vouloir s'en assurer et ne sachant point le Chinois, il fit signe à son hôte, en lui montrant les croquettes du canard: "*Kouan, kouan, kouan, n'est-ce pas?*" Le Chinois répondit non, par un signe, et dit *Boou, boou, boou*, en contrefaisant le chien.

POST-SCRIPTUM.

Au moment où nous mettons sous presse nous apprenons que S. Ex. le Gouverneur Sir Chs. Metcalfe est arrivée à Boston avec sa suite. On assure quelle vint directement à Montréal, où elle serait attendue aujourd'hui. M. Des-aulles est arrivé par le même paquebot le *Columbia*.

PERDUS.

Sur le chemin du Sault au Récollet près de la barrière du faubourg St. Laurent, quelques papiers parmi lesquels se trouve un *inventaire*. Celui qui les aurait trouvés, est prié de les remettre à l'Evêché; il sera récompensé par le propriétaire.

A LOUER.

Une belle Maison en pierre à 3 étages, située au Faubourg de Québec, faisant face à la rue du Faubourg de Québec à l'angle de la rue Ste. Marie, S'adresser pour les conditions à M. l'Econome de l'Evêché.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LES personnes qui voudraient entreprendre la réparation de L'EGLISE DE ST. PHILIPPE, sont priées de faire des propositions à M. le Curé de cette Paroisse, auquel il devront en même temps présenter les garanties exigées en semblable circonstance.

MM. les Editeurs des journaux français de cette ville sont priés de reproduire *gratis* cette annonce pendant un mois.

Montréal, 24 février 1843.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de LIVRES DE RELIGION, DRIOIS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c &c. &c.

AUSSI,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisse de 12 à 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire ou Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces:—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PIRE DE L'EVÊCHÉ.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,